



ECO-BOIS EMBALLAGE

LISTE DES LABORATOIRES D'ANALYSES CONVENTIONNES

Les analyses chimiques d'échantillons de bois peuvent être réalisées par un laboratoire habilité et lié par convention à Eco-Bois Emballage afin d'obtenir puis de maintenir la conformité de votre site aux instructions de l'arrêté ministériel du 29 juillet 2014 en ce qui concerne l'Assurance Qualité.

L'arrêté ministériel du 29 juillet 2014 concernant la sortie du statut de déchet des emballages en bois (SSD) prévoit, pour que les bois expédiés puissent être consommés dans les installations de combustion classées en rubrique ICPE* 2910 A, la mise en place d'un système de gestion de la qualité des emballages entrants qui suppose :

- une **sélection ou tri** à l'entrée sur reconnaissance visuelle par du personnel formé,
- une **traçabilité des opérations**, en particulier la délivrance d'une attestation de conformité des produits sortants,
- une **certification du process de tri** par un organisme habilité,
- un **suivi régulier par analyse chimique** de la qualité des emballages sortants.

Les emballages concernés sont les palettes, les cagettes, les tourets et les bois utilisés pour le colisage couverts par les Codes déchet 15.01.03, 20.01.38, 19.12.07.

* ICPE : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Pour vos besoins d'analyse chimique de la qualité des emballages sortants, nous vous invitons à contacter, à votre convenance, l'un des laboratoires conventionnés suivants :

1. **SOCOR** (ZAC du Luc - 59187 DECHY)

Julie Lavieville – Responsable commerciale :
03 27 94 33 78 / j.lavieville@socor.fr

2. **EUROFINS** (20 rue du Kochersberg - 67700 Saverne)

Caroline Gross – Coordinateur de projets :
03 88 02 52 07 / carolinegross@eurofins.com

3. **AUREA** (1, rue Samuel Champlain - ZI Chef de Baie - 17074 La Rochelle)

Christian Lefebvre – Chargé d'affaires / Sandra Trancoso – Assistante Commerciale
01 44 31 40 40 / c.lefebvre@aurea.eu / s.trancoso@aurea.eu

4. **CARSO-CAE** (136 chemin de Ginestous - 31200 Toulouse)

Emmanuelle Laborde – Ingénieur Technico-commercial – Environnement
06 26 69 26 19 – elaborde@groupecarso.com

Cette prestation a été construite et négociée par Eco-Bois et vous garantit, si elle est appliquée correctement, une parfaite conformité à l'arrêté ministériel.